

Carnet du risque N°33
Opération Stérifix 1999

Dr Fabienne Hariga

Les partenaires de ce projet implémenté et coordonné par Modus Vivendi, sont les pharmaciens, les usagers de drogues, les associations de terrain actives dans le domaine de la toxicomanie, les Antennes du Projet Lama, le CASC, le groupe d'auto-support Citoyens comme les Autres (CCLA), DUNE, Infor-Drogues, LAIRR, le Projet Lama et SePSUD.

Avec le soutien



Du Ministère de la Communauté française de Belgique,
Direction Générale de la Santé



Et
de la Commission Communautaire française

Opération Stérifix 1999

Evaluation

Dr Fabienne Hariga, Modus Vivendi

Table des matières

SYNTHESE	3
1. INTRODUCTION	4
2. ACCES AUX SERINGUES	5
2.1. DISPONIBILITE	6
2.1.1. Associations Partenaires et Localisation	6
2.1.2. Nombre de Pharmacies.....	6
2.1.3. Nombre de Stérifix distribués	8
2.1.4. Efficacité du système d'approvisionnement et ruptures de stock	9
2.2. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE	9
2.2.1. Localisation des pharmacies	9
2.2.2. Taux de Participation des Pharmaciens	10
2.3. LE PRIX	10
2.3.1. Tarif Normal.....	10
2.3.2. Tarifs de Garde.....	11
2.4. ACCES DURANT LA NUIT	11
2.5. COMPLIANCE DES PHARMACIENS	11
2.5.1. Avis des Pharmaciens sur le Contenu du Stérifix.....	12
2.5.2. Modes de Vente des Stérifix.....	13
2.5.3. Avis des Pharmaciens à propos de possibles actions d'accompagnement	13
2.6. LES TRAITEMENTS DE SUBSTITUTION.....	14
3. REDUCTION DES RISQUES	15
3.1. CONNAISSANCE DU STERIFIX PARMIS LES USAGERS	15
3.2. ACHAT DE STERIFIX	16
4. PROMOTION DE LA CITOYENNETE	16
4.1. PARTICIPATION DES USAGERS.....	16
4.2. IMPACT SUR LA RELATION PHARMACIENS - USAGERS	16
5. GESTION DU PROJET	18
5.1. SUIVI DU PROJET	18
5.2. SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT	19
5.3. RECRUTEMENT DES NOUVEAUX PHARMACIENS	19
5.4. DIFFUSION DE L'INFORMATION AUPRES DES USAGERS, PHARMACIENS, MEDECINS GENERALISTES	20
5.5. INFORMATION ET FEED-BACK AUX PHARMACIENS.....	20
6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	20

Annexe 1: questionnaire

Annexe 2: brochure Stérifix et pochette

Synthèse

Pour cette évaluation, un nombre total de 317 pharmaciens localisés à Anderlecht, Bruxelles, Etterbeek, Molenbeek, Forest, Saint Gilles, Saint Josse, Schaerbeek et Uccle ont été visités en décembre 1999 par des “ jobistes ” muni d’un questionnaire. Au terme de cette opération, à la fois d’évaluation et de recrutement, 142 pharmacies identifiées, participent à l’opération Stérifix. En outre, ceux-ci sont également distribués dans les dispositifs d’échange à Bruxelles, le CCLA, LAIRR et DUNE.

L’ensemble de ces partenaires ont distribués et vendus près de 40.000 seringues aux usagers de drogues au cours de cette année 1999, ce qui correspond à une diminution de 19% par rapport à 1998. Cette diminution est essentiellement attribuable à une chute de la vente en pharmacie.

Les facteurs principaux identifiés limitant l’accès au Stérifix sont la démobilisation rapide des pharmaciens, le manque de visibilité des pharmaciens participant, et les ruptures de stock et l’accès la nuit. Bien que le système d’approvisionnement se soit montré plus efficace que les années précédentes, des ruptures de stock persistent et sont en partie attribuable à l’approvisionnement des grossistes répartiteurs par Modus Vivendi.

En 1996, 40% des usagers de drogues rencontrés à travers “ Boules-de-neige ” disent avoir acheté un Stérifix. Ce nombre est de 68% en 1998 et de 73% en 1999. Les opérations “ Boules-de-neige ” se révèlent être des moyens très efficaces de transmission de l’information au sein de ce groupe.

Le taux de participation des pharmaciens par commune n’est pas connu car toutes les pharmacies n’ont pas été visitées, mais est estimé à 30% et varie fort en fonction de la commune. L’extension géographique à la commune d’Etterbeek a permis le recrutement de 5 nouvelles pharmacies soit seulement 19% des pharmaciens de la commune. Il existe une forte corrélation entre l’attitude des pharmaciens vis-à-vis de la distribution de méthadone et celle des Stérifix, la distribution de méthadone étant néanmoins mieux acceptée. L’opération de recrutement avec les usagers est essentielle à la mobilisation des pharmaciens.

Le contenu des pochettes est estimé incomplet par 80% des pharmaciens qui participent à l’opération.

Les recommandations :

1. Il est nécessaire de poursuivre les contacts directs avec les pharmaciens afin d’éviter les abandons.
2. Modus Vivendi doit améliorer son système d’approvisionnement des répartiteurs et suivre au plus près les stocks disponibles auprès de ceux-ci afin d’éviter toute rupture de stock.
3. Les pharmaciens participants devraient recevoir automatiquement des brochures d’information à destination du public des usagers de drogues.
4. La diffusion de dépliants d’information auprès des usagers doit être intensifiée via les médecins généralistes, centres spécialisés et autres canaux de distribution à identifier ainsi que par les opérations Boule-de-neige..
5. La visibilité des pharmaciens qui participent devrait être améliorée afin de permettre aux usagers de les identifier aisément.
6. Le contenu des pochettes devrait être amélioré par l’adjonction de préservatifs et d’acide ascorbique, voire filtres et cuillères.
7. Le bilinguisme des pochettes devrait être introduit afin de permettre d’atteindre plus de pharmaciens et d’usagers.
8. Des solutions alternatives doivent être développées sur Bruxelles afin d’assurer un meilleur accès durant les nuits et jours fériés, par des comptoirs, ou des distributeurs de seringues.

Introduction

Objectifs de l'opération

Les objectifs de l'opération Stérifix sont:

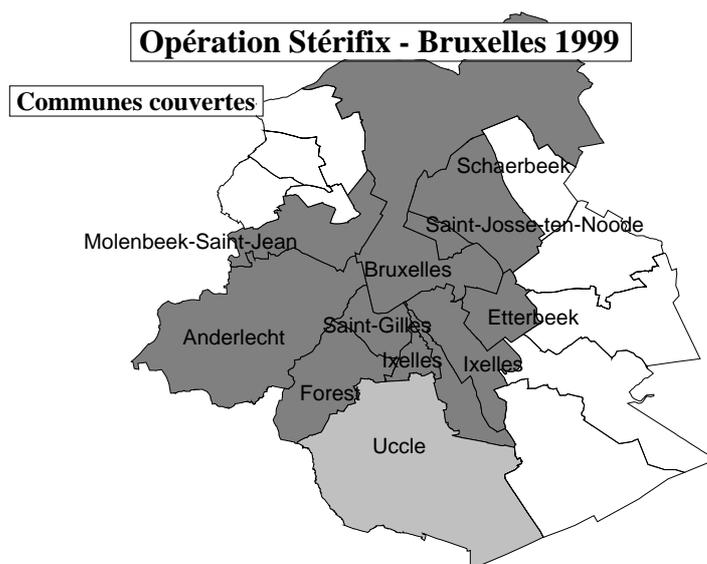
- l'amélioration de l'accès aux seringues
- la réduction des risques de transmission de maladies infectieuses liés au partage des seringues
- la promotion de la citoyenneté des usagers de drogue et la normalisation des relations pharmaciens / usagers

Description de l'opération Stérifix

Après une phase pilote de deux mois, le projet débuta en novembre 1995.

L'opération Stérifix consiste à vendre en pharmacie des pochettes comprenant deux seringues, deux tampons alcoolisés, des messages de prévention. Depuis juin 1996, des ampoules d'eau stérile ont été ajoutées aux pochettes. Le préservatif initialement présent, a été retiré en 1997. Les pochettes sont conditionnées (sans les seringues) par Modus Vivendi, distribuées gratuitement aux pharmaciens par les grossistes – répartiteurs. Les pharmaciens ajoutent deux seringues et vendent la pochette au prix de 20 FB.

Initialement, limitée à 5 communes de l'agglomération bruxelloise, actuellement cette opération a lieu à Bruxelles, dans les communes de Molenbeek, Saint-Josse, Saint-Gilles, Forest, Schaerbeek, Ixelles et Bruxelles 1000, Anderlecht, Auderghem et Uccle.



En 1999, l'opération a été étendue à la commune d'Etterbeek. Cette notion de couverture est relative, puisque depuis 1998, les pharmaciens peuvent s'adresser directement aux distributeurs pour s'approvisionner et nous ne disposons pas des listes de pharmaciens en dehors des communes citées ci-dessus. Les pharmaciens de chacune de celles-ci sont visités au moins une fois par an par des jobistes. Cette visite a pour objectif, outre l'évaluation, la promotion du produit.

En outre, les Stérifix sont distribués gratuitement dans les comptoirs d'échange du CCLA (jusqu'en septembre 1999) et de LAIRR (depuis septembre 1999 et par les travailleurs de DUNE).

Les partenaires de cette opération, sont les associations de terrain actives dans le domaine de la toxicomanie, le Projet Lama, les Antennes du Projet Lama, Infor-Drogues, et le groupe d'auto-support Citoyens comme les Autres (CCLA), SePSUD, les pharmaciens et les usagers de drogues.

Cette évaluation porte sur l'année 1999. Elle fut réalisée par une enquête par questionnaires spécifiques destinés aux pharmaciens, par l'analyse des réponses des usagers au questionnaire de deux opérations "Boule de Neige, et enfin, par une analyse de la gestion du projet.

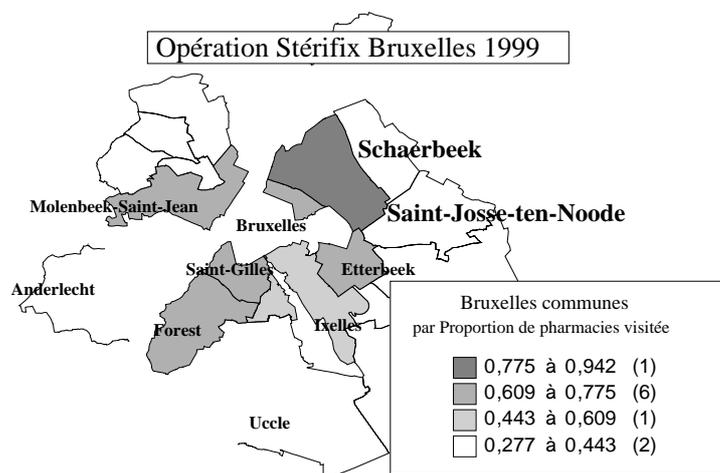
Un total de 317 pharmacies furent visitées par des enquêteurs - usagers de drogues munis du questionnaire. Le questionnaire fut rempli sur place lors de cette visite.

En moyenne, 63% des pharmacies localisées dans les communes ciblées ont été visitées. Ce taux varie cependant fortement en fonction des communes, 94% des officines de Schaerbeek et 28% des officines d'Uccle. En ce qui concerne cette dernière commune, seuls les quartiers à haut risque ont été ciblés. En 1998, 70% des pharmacies ciblées avaient été contactées.

Tableau 1 : Couverture de l'opération Stérifix 1999

Commune	Associations	Nombre de pharmacies dans la commune	No Pharmacies visitées 98	No Pharmacies visitées 99	Proportion de pharmacie visitée par commune
Anderlecht		60	32	24	40%
Auderghem	Antennes Lama	17	17	0	
Bruxelles – ville	Antennes Lama, Infor-Drogues	104	69	75	72%
Etterbeek	Modus Vivendi	39	0	26	67%
Forest	Infor-Drogues	29	13	20	69%
Ixelles	Projet Lama	67	52	31	46%
Molenbeek	Antennes Lama	41	27	26	63%
Saint Gilles	Infor-Drogues	41	19	27	66%
Saint Josse	Antennes Lama	21	20	14	67%
Schaerbeek	Ph. De Ruitier /SePSUD/	68	55	64	94%
Uccle	Infor-Drogues	36	36	10 ¹	28%
TOTAL		523	340	317	63%

Auderghem n'a plus été exploré en 1999, étant donné le faible succès que l'opération a rencontré dans cette commune en 1998.



2. Accès aux seringues

L'accès aux seringues est estimé à partir des indicateurs suivants:

- la disponibilité
- la couverture géographique

¹ Seules les pharmacies connaissant l'opération ont été visitées.

- le prix
- l'accès durant la nuit
- la compliance des pharmaciens

2.1. Disponibilité

La disponibilité est évaluée à partir du nombre d'associations et de pharmacies partenaires du projet et à partir des données concernant le réapprovisionnement des Stérifix distribués aux pharmaciens.

2.1.1. Associations Partenaires et Localisation

Cet indicateur est secondaire actuellement puisque les pharmacies ne sont plus approvisionnées par les associations mais par des distributeurs répartiteurs. Midrash a cessé ses activités en 1998 et le CCLA en septembre 1999. DUNE et LAIRR ont rejoint le projet au cours de cette année 1999.

Tableau 2 : Associations Partenaires de Terrain

NOM	COMMUNES D'ACTIVITE	DATE DE DEBUT ET DE FIN DE PARTICIPATION
Antennes Lama	Molenbeek, Auderghem Saint-Josse, Bruxelles 1000	Septembre 1995 -
Midrash Ph. A. De Ruiter SePSUD (1999) LAIRR	Schaerbeek Comptoir d'échange	Septembre 1995 – Déc. 1997 Septembre 1998- Septembre 1999 – Septembre 1999 -
Citoyens Comme les Autres (CCLA)	Comptoir d'échange 1000 Bxl. Anderlecht, Uccle Bruxelles 1000	Septembre 1995 - Sept. 1999
Infor-Drogues	Saint Gilles – Forest – Bruxelles 1000 - Etterbeek	Octobre 1995 -
Projet Lama	Ixelles	Septembre 1996 -
Modus Vivendi	Etterbeek	Décembre 1999 -

2.1.2. Nombre de Pharmacies

	Pharmacies visitées	Connaissance de l'opération	Ont déjà participé	Participent encore	Poursuivent / entament leur participation
ANDERLECHT	24	19	12	7	13
BRUXELLES	75	46	20	13	26
ETTERBEEK	26	7	4	3	5
FOREST	20	16	16	12	10
IXELLES	31	21	17	12	14
MOLENBEEK	26	16	14	13	15
SAINT GILLES	27	18	13	11	10
SAINT JOSSE	14	13	11	7	11
SCHAERBEEK	64	46	35	32	31
UCCLE	10	9	7	5	7
TOTAL	317	211	149	115	142
		67%	47%	36%	45%

Parmi les 317 pharmacies visitées en 1999, 149 pharmaciens avaient déjà participé à l'opération et 115 y participaient encore. Suite à l'opération 1999, 142 acceptent de participer. L'opération a donc permis de recruter 27 pharmaciens (20%), nouveaux ou ayant abandonné. Ces chiffres illustrent l'importance d'un rappel ou d'une sensibilisation des pharmaciens par le biais des opérations.

En novembre 1997, 147 pharmacies connues participaient au projet. En octobre 1998, le nombre connu de pharmaciens participant parmi ceux visités, est de 140. (voir tableau 2).

Ce nombre de 142 sous-estime probablement le nombre réel de pharmacies qui participent. En effet, étant donné le nouveau mode de distribution par les distributeurs - répartiteurs, et étant donné que tous les pharmaciens n'ont pas été visités, le nombre exact de pharmacies participant n'est pas connu.

Le recrutement de nouvelles pharmacies s'est fait par le biais d'opérations de "démarchage" menées par des usagers de drogues, membres des associations partenaires.

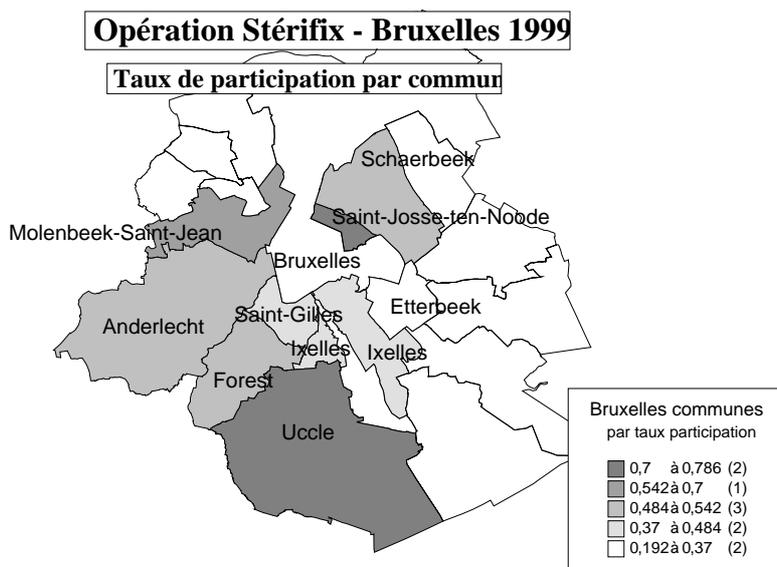


Tableau 3: Pharmacies Partenaires du Projet : taux de participation

Commune	Nombre de pharmacies dans la commune	No Pharm. Visitées 99	No Pharm. participantes En 1996	No Pharm. participantes 1997	No Pharm. participantes 1998	No Pharm. participantes 1999	Taux de participation des pharmacies visitées en 1999
Anderlecht	60	24	0	15	16	13	54%
Auderghem	17	0	0	0	1	?	?
Bruxelles - ville	104	75	29	30	20	26	35%
Etterbeek	39	26	0	0	0	5	19%
Forest	29	20	20	17	10	10	50%
Ixelles	67	31	30	17	25	14	45%
Molenbeek	41	26	20	15	9	15	58%
Saint Gilles	41	27	15	7	10	10	37%
Saint Josse	21	14	15	8	9	11	79%
Schaerbeek	68	64	27	38	33	31	48%
Uccle	36	10	0	0	7	7	70%
TOTAL	523	317	156	147	140	142	45%

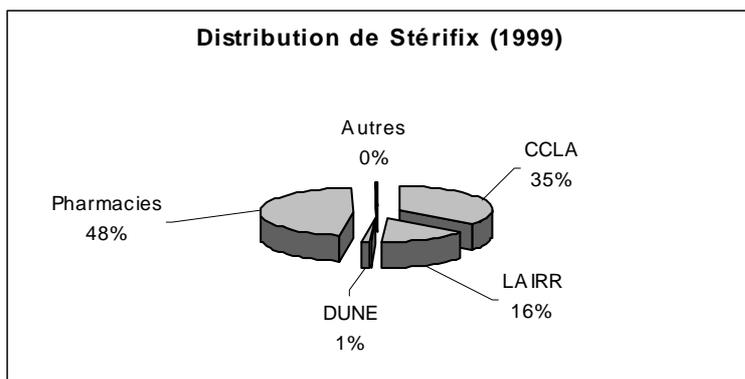
Ces opérations ont eu lieu dans une nouvelle commune, Etterbeek. Cette année, nous n'avons pas couvert Auderghem, étant donné le peu d'intérêt / de demande observée en 1998.

Sur les 317 pharmacies situées dans les 10 communes ciblées 142 acceptent de participer, ce qui correspond à un taux de participation de 45%. En fonction des communes, ce taux varie de 19% à Etterbeek à 79% à St Josse. On observe donc des taux de participation relativement stable par rapport aux

années précédentes. Il est à noter que le taux de participation observé sur la commune de Schaerbeek est le plus proche de la réalité puisque dans cette commune 94% des pharmaciens ont été visités.

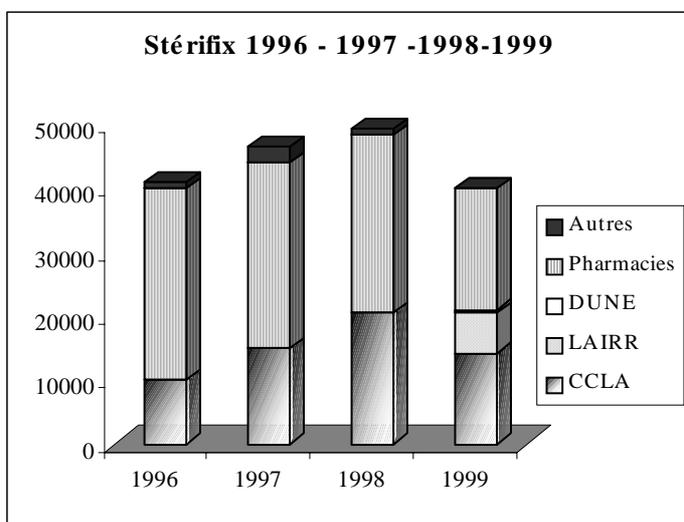
2.1.3. Nombre de Stérifix distribués

Via l'opération Stérifix, un nombre total estimé de 40.000 seringues ont été vendues ou distribuées en 1999. Près de la moitié des Stérifix ont été distribués via les pharmaciens (48%) et l'autre moitié par les comptoirs d'échange.



Ces chiffres correspondent à une diminution de 19% par rapport aux chiffres enregistrés en 1998. Cette diminution se retrouve uniquement en pharmacie, les chiffres de distribution via les comptoirs sont constants.

Figure 1: Evolution des ventes / distributions de seringues via Stérifix



Le nombre moyen de Stérifix vendus par mois en pharmacie en 1999, d'après les réponses de 100 pharmaciens varie de 1 à 300, avec une moyenne 15 Stérifix (soit 30 seringues) par pharmacie par mois. Il existe de grande variation en fonction des officines et des communes.

	Nombre répondants	Nombre estimé moyen /mois / pharmacie	Variation
FOREST	7	5	de 2 à 10
UCCLE	2	6	de 1 à 10

IXELLES	10	6	de 2 à 15
BRUXELLES	13	9	de 1 à 15
ETTERBEEK	3	9	de 4 à 16
ANDERLECHT	9	10	de 1 à 30
SCHAERBEEK	27	11	de 1 à 20
SAINT JOSSE	9	12	de 1 à 40
SAINT GILLES	9	20	de 1 à 50
MOLENBEEK	11	53	de 10 à 300
TOTAL	100	15	de 1 à 300

2.1.4. Efficacité du système d’approvisionnement et ruptures de stock

Un système d’approvisionnement par les grossistes répartiteurs a remplacé l’approvisionnement par les jobistes depuis 1997. Le taux de satisfaction des pharmaciens en ce qui concerne leur approvisionnement en Stérifix est en moyenne de 91%, et 35% des pharmaciens se plaignent de ruptures de stock. (tableau 3). Par rapport aux années précédentes, on voit que le taux de satisfaction est stable. On observe cependant une augmentation de la fréquence des ruptures de stock qui pour la plupart (71%) sont rares. Les pharmaciens qui se disent insatisfaits avec le système d’approvisionnement actuel, ne s’approvisionnent habituellement pas chez les deux grossistes du projet. Le jour de la visite le nombre moyen de Stérifix en stock dans les pharmacies était de 18 pochettes. Cependant, 12% des officines n’avaient aucun Stérifix en stock.

Tableau 4: Efficacité du système de distribution – 1996 – 1997 – 1998 - 1999

	1996	1997	1998	1999
% Satisfaction	64%	85%	90%	91%
Ruptures de stock	43%	34%	27%	35%
Stock = 0 le jour de l’enquête	30%	23%	8%	12%

La fréquence des ruptures de stock varie en fonction du répartiteur. Elles sont respectivement de 23% chez Phardib, de 38% chez PCB et de 61% dans les autres modes d’approvisionnement.

2.2. Couverture Géographique

Les UDI interrogés en 1997 dans un groupe “ Es-pairs ” sur le Stérifix, ont tous regretté la faiblesse de la couverture géographique, outre le fait que le Stérifix ne soit pas vendu dans toutes les pharmacies. Ce facteur semble donc capital dans l’accès aux seringues, et, ceci est particulièrement vrai la nuit.

2.2.1. Localisation des pharmacies

L’opération couvrait en 1996 les communes de Bruxelles, Molenbeek, Saint-Gilles, Schaerbeek (en partie) et Saint-Josse, Forest et d’Ixelles. En 1997, elle a été étendue à l’entièreté de Schaerbeek, et, à Anderlecht, en 1998 à Auderghem et Uccle et en 1999 à Etterbeek.. En outre, un certain nombre de pharmacies situées dans des communes autres que celles couvertes par les associations partenaires, ont rejoint directement l’opération. En effet, tout pharmacien peut actuellement commander le Stérifix directement aux grossistes répartiteurs, quelle que soit sa commune et sans que Modus Vivendi en soit informé. L’extension de l’opération aux communes d’Auderghem et d’Uccle avait été identifiée comme prioritaire, en basant ce choix d’une part sur les rapports d’usagers et d’autre part sur ceux de la police. Nous sommes donc passés en 3 ans de 5 communes à 11 communes de l’agglomération bruxelloise (voir fig.1). Vu le faible taux de participation des pharmaciens à Etterbeek et Auderghem on peut cependant se demander si cette extension était pertinente. L’opération de recrutement réalisée en 1999 à Etterbeek n’a permis le recrutement que de deux nouvelles pharmacies sur les 26 visitées.

2.2.2. Taux de Participation des Pharmaciens

Le taux de participation des pharmaciens visités est très stable et de 44% aussi bien en 1998 qu'en 1999. Ce chiffre est obtenu en ne tenant pas compte de la commune d'Uccle dans laquelle seules les pharmacies connues pour leur participation ont été visitées en 1999.

Tableau 5 Taux de Participation des Pharmaciens visités dans chaque commune

	1998	1999
Anderlecht	50%	54%
Auderghem	6%	Non visitées
Bruxelles	29%	35%
Etterbeek	Non visitées	19%
Forest	77%	50%
Ixelles	48%	45%
Molenbeek	33%	58%
Saint Gilles	53%	37%
Saint Josse	45%	79%
Schaerbeek	60%	48%
Uccle	19%	70%
TOTAL	41%	45%

2.3. Le Prix

2.3.1. Tarif Normal

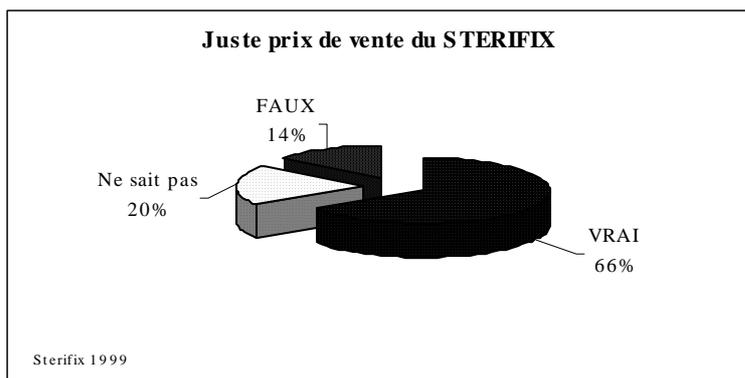
Le prix de vente habituel des seringues en pharmacie est en général de 20 FB pièce, si vendues à l'unité, et de 10FB pièces, si vendues par dix.

Le prix de vente recommandé du Stérifix avec ses deux seringues est de 20 FB. Il est donc demandé aux pharmaciens de faire un effort relatif, en vendant des seringues par deux, au même prix unitaire que pour les ventes par lot de 10. La marge bénéficiaire lors de la vente de Stérifix est donc identique à celle obtenue lors de la vente par lot de 10.

Soixante-six pour-cent des pharmaciens à qui on a demandé l'opinion concernant le prix de vente du Stérifix répondent que ce prix est plutôt juste. Ce taux est stable par rapport à ceux rapportés les années précédentes.

De l'enquête, il ressort que 92% des pharmaciens disent vendre le Stérifix à 20 FB et 5% le vendent à 25, 30, 40 ou 60FB. Il faut cependant mentionner que parmi les pharmaciens qui vendent le Stérifix au prix recommandé, 6% mettent une seringue au lieu de deux.

Figure 2 : Opinion des pharmaciens sur le prix de vente recommandé du Stérifix



2.3.2. Tarifs de Garde

Pendant la garde, 71% des pharmaciens appliquent une surtaxe. En 1997, ce sont 82% des pharmaciens qui appliquaient le tarif de garde au Stérifix. Ce supplément pour tarif de garde varie de 30 à 300 FB et est de 150 FB dans 75% des cas.

Pour les usagers, le prix de 20 FB par Stérifix est perçu comme correct et ne limitant pas l'accès. La taxe pour la garde est ressentie comme normale, tant qu'elle reste de 150FB maximum.

2.4. Accès durant la nuit

L'accès de nuit est un des problèmes majeurs mentionnés par les utilisateurs. C'est pourquoi, des solutions alternatives, telles que distributeurs de seringues ou comptoirs d'échange de nuit, sont actuellement à l'étude.

En 1996, au cours de l'enquête les pharmaciens ont été interrogés quant à leur opinion concernant l'existence de comptoirs d'échange en dehors des pharmacies et après 19h. Septante-six pour-cent (75.9 %) d'entre eux estiment qu'il s'agit d'une bonne idée. Les 24% restant justifient leur refus en invoquant le rôle essentiel des pharmaciens pour assurer la qualité de la vente des seringues.

En 1997, les pharmaciens ont été interrogés sur la présence de distributeurs de seringues devant leur pharmacie, accessibles soit la nuit uniquement, soit jour et nuit. Nonante-deux pour-cent (92%) d'entre eux ne veulent pas de distributeur devant leur pharmacie, 5% accepteraient un distributeur, le jour et la nuit, et 3% la nuit uniquement. En 1999, seuls 10 (3%) pharmaciens accepteraient un distributeur automatique devant leur officine, accessible la nuit uniquement pour 4 d'entre eux.

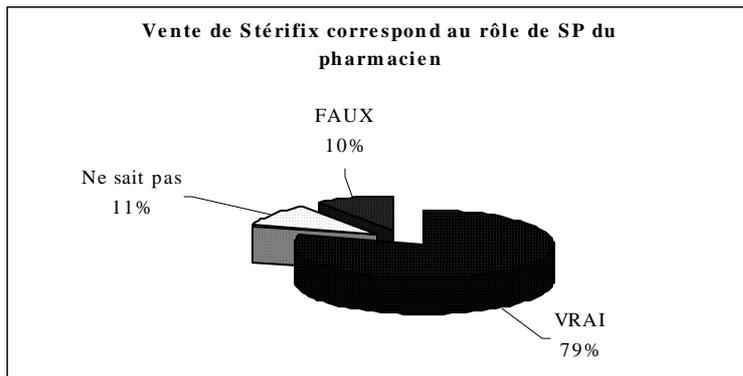
L'accès durant la nuit semble l'obstacle principal du point de vue des usagers, d'une part du fait du prix et d'autre part du fait de l'accessibilité.

Les comptoirs d'échange ouverts la nuit seraient la solution idéale, tant pour les pharmaciens que pour les UDI, si ceux-ci étaient plus nombreux et présents dans la plupart des communes où la demande est présente, et ouverts la nuit. Or il n'existe à présent à Bruxelles qu'un seul comptoir d'échange, LAIRR à Schaerbeek, ouvert 4 soirs par semaine. Le projet DUNE, assure un échange de seringues de rue principalement. Etant donné que les pharmaciens, dans leur grande majorité, refusent la présence d'un distributeur devant leur officine, des localisations alternatives, telles qu'urgences des hôpitaux publics ou distributeurs devant l'entrée d'organismes spécialisés dans la prise en charge des toxicomanes devraient également être explorées.

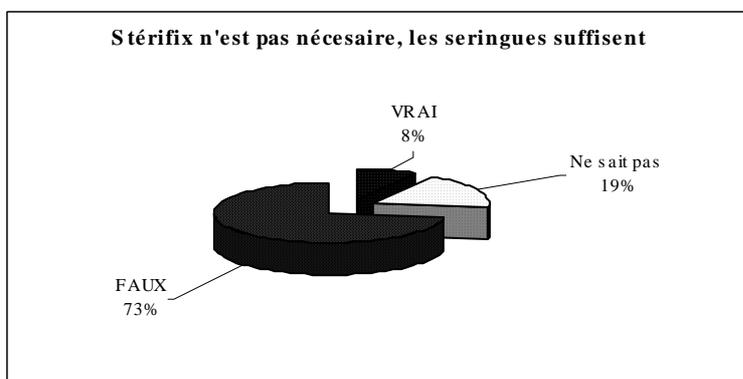
2.5. Compliance des pharmaciens

Quatre-vingt-deux pour-cent (82%) des pharmaciens ayant participé et /ou participant, acceptent de poursuivre leur participation à l'opération Stérifix. Ils estiment en effet qu'il s'agit d'un moyen de remplir leur rôle d'acteur de santé publique, que c'est un moyen de réduire les risques de transmission du sida. Parmi les raisons de l'abandon mentionnées, on relève l'absence de demande. Actuellement, le taux de

participation des pharmaciens visité est de 45%, et varie en fonction des communes de 35% (Bruxelles) à 79% (Saint Josse).



Comme illustré ci-dessous, 92% des pharmaciens interrogés estiment que la réduction des risques est un de leur rôle, et 79% pensent que la vente de Stérifix correspond à ce rôle d'acteur de santé publique.



Cette perception diffère cependant fortement entre les pharmaciens qui participent et ceux qui refusent.

Tableau 6

	Pharmaciens participant	Pharmaciens non-participant	
Réduction des risques, rôle des pharmaciens	94%	87%	P<0.05
Vente de Stérifix, rôle de santé publique	89%	49%	P<0.05
Le Stérifix concourt à la réduction des risques	93%	75%	P<0.05
La vente de seringues suffit pour réduire les risques	5%	21%	P<0.05

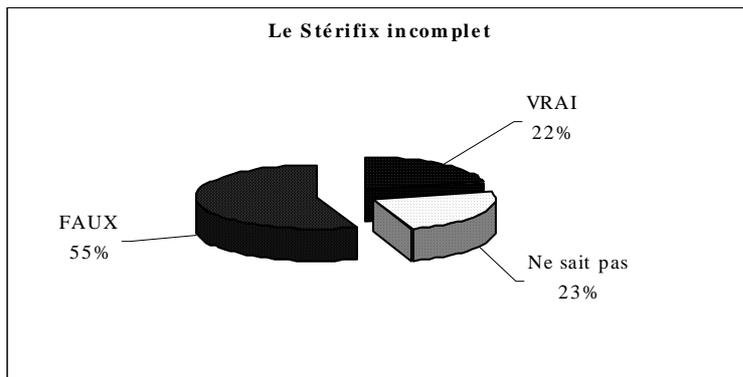
2.5.1. Avis des Pharmaciens sur le Contenu du Stérifix

On observe que près d'un quart (22%) des pharmaciens estime le contenu du Stérifix comme incomplet.

Septante pour-cent des pharmaciens interrogés ne modifient jamais le Stérifix, 17% d'entre eux le modifient parfois et 13% le modifient toujours. Les modifications apportées sont:

- Une seringue au lieu de deux par Stérifix, vendu 20 BEF : 6 %
- 10 seringues pour un ou deux pochettes Stérifix : 1 %
- Ajout de préservatifs, d'acide ascorbique : 5%

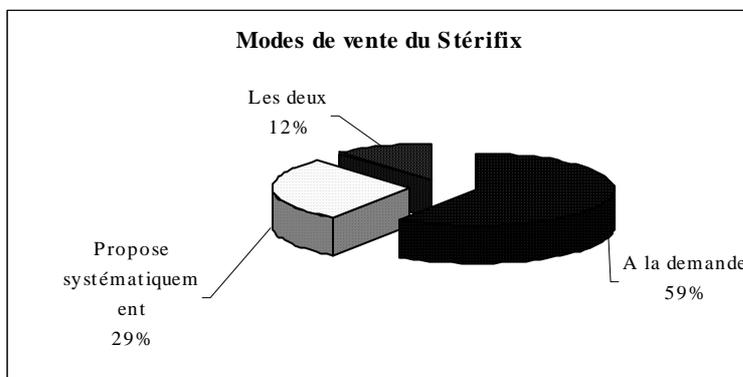
Figure 3 : Avis des pharmaciens sur le contenu de la pochette



Pour rappel la pochette distribuée actuellement comprend outre les seringues, le dépliant d'information, des cotons de désinfectant, de l'eau stérile. Les préservatifs et l'acide ascorbique manquent certainement. De même, il serait préférable d'y ajouter des cuillères et filtres. Il aurait été important de réintégrer le préservatif dans les pochettes. En effet, les enquêtes effectuées auprès d'usagers de drogues montrent que d'une part la prise de risques sexuels est généralement très importante², et, d'autre part, que les usagers de drogues par voie intraveineuse ont une difficulté significative à acheter des préservatifs.³

2.5.2. Modes de Vente des Stérifix

Il a été demandé aux pharmaciens participant à l'opération Stérifix, s'ils vendaient ceux-ci à la demande uniquement ou s'ils proposaient le Stérifix à leurs clients. Seuls 29% pharmaciens proposent le Stérifix à leurs clients UDI.



Environ la moitié (53%) des pharmaciens rencontrés au cours de cette enquête vendent également ou uniquement des seringues sans le Stérifix, alors que seuls 45% vendent le Stérifix. En moyenne, ils vendent 30 seringues par semaine chacun, ce qui correspond à deux fois le nombre de seringues vendues sous Stérifix. Une des raisons est la demande de seringues par lot de 10.

2.5.3. Avis des Pharmaciens à propos de possibles actions d'accompagnement

L'avis des pharmaciens a été sollicité concernant la mise à disposition des clients de matériel d'information spécifique pour les usagers de drogues.

- Distribution de documentation prévention hépatites, SIDA, adresses de centres spécialisés: 57% de oui

² Hariga F. Boule-de-Neige – Overdoses – Modus Vivendi. Carnets du risque N° 15-

³ Hariga F., Van Huyck C., Lazarou A. Dour 1998. Modus Vivendi. Carnets du risque N°16

Plusieurs pharmaciens suggèrent que plus d'information soit distribuée avec le Stérix.

2.6. Les traitements de substitution

Environ la moitié (49%) des pharmaciens contactés au cours de cette opération ont des patients sous méthadone. Parmi les participants à l'opération Stérix, 75% délivrent de la méthadone, et seuls 28% des pharmaciens qui n'y participent pas. Il existe des variations également importantes en fonction des communes.

	% de pharmacies participant à Stérix	% de pharmacies ayant patients méthadone (n)	% de pharmacies ayant patients sous Temgesic®	% de pharmacies ayant patients sous autre substitution
ANDERLECHT (n=24)	54%	71% (17)	0	0% (0)
BRUXELLES (n=75)	35%	40% (30)	5% (4)	4% (3)
ETTERBEEK (n=26)	19%	4% (1)	0	0% (0)
FOREST (n=20)	50%	70% (14)	5% (1)	10% (2)
IXELLES (n=31)	45%	42% (13)	13% (4)	3% (1)
MOLENBEEK (n=26)	58%	65% (17)	4% (1)	28% (8)
SAINT GILLES (n=27)	37%	33% (9)	7% (2)	0% (0)
SAINT JOSSE (n=14)	79%	86% (12)	7% (1)	7% (1)
SCHAERBEEK (n=64)	48%	56% (36)	6% (4)	5% (4)
UCCLE (n=10)	70%	70% (7)	0%	0% (0)
TOTAL (n= 317)	45% (142)	49%(156)	6% (18)	6% (19)

On peut également observer un certain degré de corrélation entre la vente de Stérix et la distribution de méthadone, cette dernière étant cependant mieux acceptée. En effet, 81% des pharmaciens distribuant le Stérix ont également des patients sous méthadone, mais ce sont 60% de ceux qui ne participent pas qui ont des patients sous méthadone.(p<0.005)

Les autres formes de substitution sont beaucoup moins fréquente, et rapportées par 6% des pharmaciens pour la buprénorphine et dans la même fréquence pour les autres formes de substitution. Parmi ces dernières, sont citées : les benzodiazépines (bromazepan, Valium®, Rohypnol®), le Depronal® et Vesparax® ou le Méphénon®.

En moyenne, il y a 7 patients méthadone par officine, mais ce nombre varie de 1 à 52.

	Nombre de répondants	Nombre de patients par officine actuellement en traitement méthadone (variation)	Nombre moyen de patients par officine actuellement en traitement méthadone	Nombre total de patients sous méthadone
ANDERLECHT (n=24)	15	1 – 22	8	122
BRUXELLES (n=75)	25	1 – 20	5	137
ETTERBEEK (n=26)	1	5	5	5
FOREST (n=20)	5	1 – 5	3	15
IXELLES (n=31)	10	1 – 17	7	68
MOLENBEEK (n=26)	5	3 – 17	9	44
SAINT GILLES (n=27)	9	1 – 25	13	83
SAINT JOSSE (n=14)	8	1 – 52	16	125
SCHAERBEEK (n=64)	30	1 – 50	6	178
UCCLE (n=10)	7	2 - 13	6	41
TOTAL (n= 317)	115	1 - 50	7	798

Le nombre total de patients en traitement dans les officines visitées est de 850, 94% d'entre eux sont substitués par la méthadone.

	N total de patients Temgesic®	N total de patients autre substitution
ANDERLECHT (n=24)	0	0
BRUXELLES (n=75)	2	1
ETTERBEEK (n=26)	0	0
FOREST (n=20)	0	0
IXELLES (n=31)	4	5
MOLENBEEK (n=26)	5	20
SAINT GILLES (n=27)	5	0
SAINT JOSSE (n=14)	1	0
SCHAERBEEK (n=64)	5	4
UCCLE (n=10)	0	0
TOTAL (n= 317)	22	30

La grande majorité (80%) des pharmaciens limitent le nombre de patients en traitement de substitution. Le nombre moyen accepté est de 8 patients par officine et varie de 1 à 30.

Dans 45 officines, les patients peuvent prendre la méthadone sur place. La décision est prise suivant les indications du médecin traitant. On dénombre au jour de l'enquête 41 patients, soit 5% des personnes sous méthadone, qui prennent leur médicament sur place, dans 27 officines différentes. Dans toutes les officines la méthadone peut être emportée.

Enfin, 75% des pharmaciens prennent contact avec le médecin prescripteur lors d'une nouvelle demande. Ces contacts sont justifiés de deux manières. D'une part, afin de vérifier l'authenticité de l'ordonnance et des dosages. D'autre part, afin de prendre connaissance du cas, des problèmes éventuels.

3. Réduction des risques

La réduction des risques va être étudiée en fonction des paramètres suivants:

1. Degré de connaissance du Stérifix parmi les usagers
2. Attitude vis-à-vis du Stérifix

Les réponses à ces questions sont tirées de l'analyse questionnaires des opérations Boules-de-Neige⁴ qui se sont déroulées à Bruxelles en 1999.

3.1. Connaissance du Stérifix parmi les usagers

L'analyse des 342 questionnaires "Boule de Neige" 1999 de Bruxelles, montre que 79% de l'ensemble des usagers de drogue par voie intraveineuse (UDI) interrogés ont une bonne connaissance du Stérifix.

Cette connaissance parmi les UDI est en progression constante depuis 1996, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Connaissance du Stérifix parmi les UDI - 1996, 1997, 1998, 1999

⁴ Boule de Neige est une expérience de prévention du sida et des hépatites chez les usagers de drogues intraveineuses par des usagers ou ex-usagers. Cette opération qui se déroule dans différentes villes de la Communauté française vise à transmettre un message de prévention dans une population très peu touchée du fait de sa marginalité, par les campagnes de prévention classiques. Elle présente l'avantage de cumuler un objectif de prévention avec la récolte de données sur les opinions et les comportements des usagers de drogues

CONNAISSANCE	1996 (n=191)	1997 (n=76)	1998 (n=171)	1999 (n=220)
BONNE	40%	49%	53%	
VAGUE	27%	28%	23%	
	67%	77%	76%	79%
NON	33%	23%	24%	21%

Il existe une différence de la proportion de personnes connaissant le Stérifix, en fonction de nombre de contacts avec l'opération Boule de Neige. Contrairement à ce qui était observé les années précédentes, cette différence n'est plus significative. La connaissance du Stérifix semble donc actuellement bien répandue parmi les usagers de drogues par voie intraveineuse rencontrés à Bruxelles.

Tableau 8 : Connaissance du Stérifix parmi UDI et Nombre de Contacts(1999)

CONNAISSANCE	1er. Contact (n=121)	Contacts >1 (n=39)
BONNE	68%	73%

3.2. Achat de Stérifix

Soixante-sept pour cents des UDI interrogés disent avoir déjà acheté des Stérifix. Ce chiffre est identique à celui observé en 1998 et sont en nette augmentation par rapport à ceux observés en 1996 et 1997.

Ici aussi, la différence observée en fonction du nombre de contacts avec l'opération boule-de-neige n'est pas significative.

Tableau 9 : Fréquence d'achat de Stérifix

ACHAT DE STERIFIX:	1er. CONTACT	No. Contacts >1
A DEJA ACHETE UN STERIFIX	68%	73%

Ces chiffres sont stationnaires par rapport à 1997.

Tableau 10

ACHAT DE STERIFIX:	1996	1997	1998	1999
A DEJA ACHETE UN STERIFIX	44%	41%	68%	68%

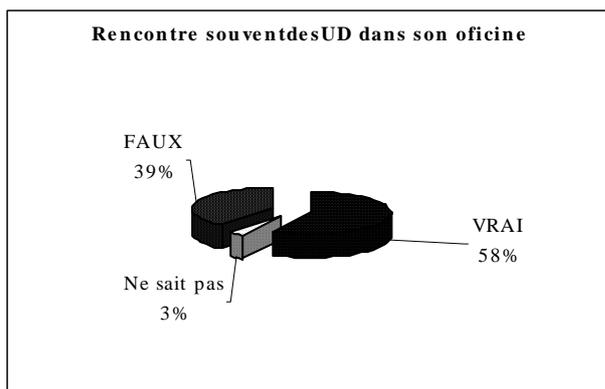
4. PROMOTION DE LA CITOYENNETE

Pour tenter d'évaluer l'impact sur la reconnaissance de la citoyenneté, nous analyserons les réponses données par les pharmaciens

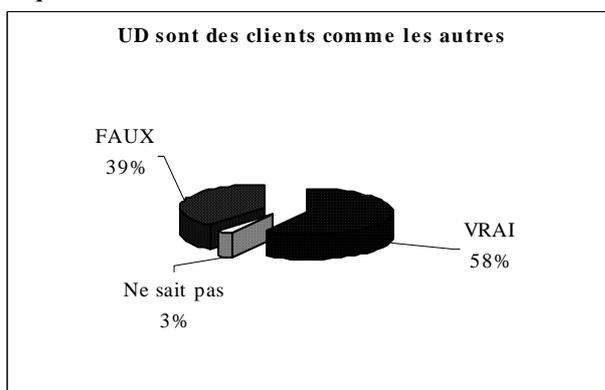
4.1. Participation des usagers

Un des premiers facteurs de promotion de la citoyenneté retrouvés dans ce projet est le caractère participatif de l'opération Stérifix. Cependant, vu le mode de distribution du Stérifix, cette participation des usagers est moins importante et cette intervention, qui à travers l'approvisionnement des officines s'opérait toute l'année, actuellement se réduit à une intervention annuelle de démarchage et d'enquête auprès des pharmaciens. La participation des usagers intervient également au niveau de la sélection des nouvelles communes auxquelles étendre le projet et dans l'évaluation de celui-ci.

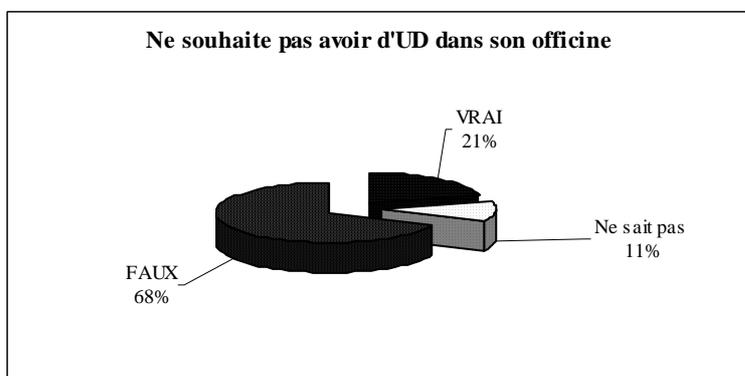
4.2. Impact sur la relation Pharmaciens - Usagers - Avis des pharmaciens



La grosse moitié des pharmaciens interrogés (58%), estiment que beaucoup d'usagers de drogues fréquentent leur officine, et 58% estiment les toxicomanes comme des clients comme les autres.



Enfin, seul un cinquième des **répondants** rapporte ne pas souhaiter voir d'usagers de drogues dans leur officine.



Des différences significatives sont observées si on compare les réponses des pharmaciens qui participent à l'opération, et ceux qui n'y participent pas.

Tableau 11

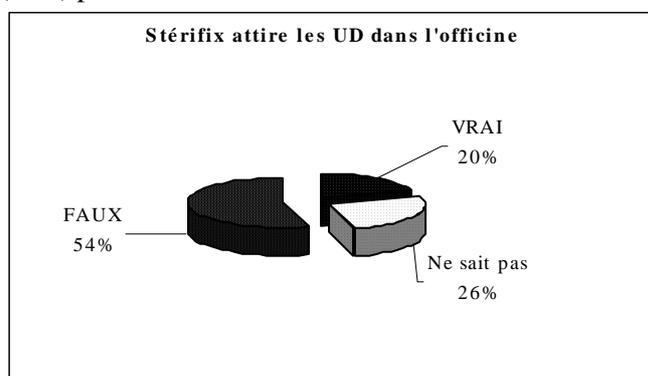
	Pharmaciens participant	Pharmaciens non-participant	
Beaucoup d'usagers dans l'officine	66%	39%	P<0.05
Les usagers sont des clients comme les autres	59%	53%	Non sign.
Ne désire pas d'UD dans son officine	14%	40%	P<0.05

Seuls un quart des pharmaciens estiment que le Stérifix facilite le dialogue avec les usagers, 14% des pharmaciens non participant et 30% des pharmaciens participant. Près d'un quart des pharmaciens disent ne pas souhaiter avoir d'UDI dans leur officine.

Tableau 12

	Pharmaciens participant	Pharmaciens non-participant	
Le Stérifix facilite le dialogue avec les UD	29%	14%	P<0.05
Le Stérifix attire les UD dans l'officine (n=164)	19%	25%	P<0.05
Le Stérifix est source de problèmes (n=165)	8%	11%	P<0.05

Un cinquième des pharmaciens estime que le Stérifix attire les UDI dans leur officine, mais la moitié (54%) pense le contraire.



La grande majorité des pharmaciens (71%) disent ne jamais avoir rencontré de problèmes lors de la vente du Stérifix. Seuls 8% des pharmaciens rencontrés pensent qu'il s'agit d'une source de problèmes, plus particulièrement les pharmaciens ne participant pas à l'opération.

5. GESTION DU PROJET

5.1. Suivi du projet

Les partenaires du projet sont les pharmaciens, les associations, les comptoirs d'échange CCLA (jusqu'en septembre 1999) et LAIRR (depuis septembre 1999), et les usagers de drogue. Un comité de pilotage, et des réunions bilatérales ad hoc ont lieu entre Modus Vivendi et les différents partenaires du projet permettent le suivi du projet. Le comité de pilotage se réunit une fois par mois.

Les associations de terrain, qui initialement assuraient le suivi des opérations au niveau des pharmacies de leurs communes respectives, ont un rôle actuellement plus limité vu le nouveau mode de distribution. Les pharmaciens ne sont plus approvisionnés directement par les associations, sauf une minorité d'entre eux qui s'approvisionnent directement chez Modus Vivendi et de manière exceptionnelle.

Seul un contact touchant l'ensemble des pharmaciens a été réalisé au cours de cet exercice, en octobre 1998 en vue de l'évaluation du projet.

Ces modifications sont probablement responsables du taux d'abandon plus élevé enregistré depuis 1998 parmi les pharmaciens, et, d'un relâchement des contacts entre les associations et les pharmaciens.

Modus Vivendi assure le développement, l'acquisition, du matériel et le conditionnement de la pochette ainsi que la distribution des pochettes aux grossistes répartiteurs des pharmacies. Le suivi auprès des distributeurs est assuré par Modus Vivendi.

Via les groupes Es-Pairs, Modus Vivendi assure le suivi des aspirations des usagers de drogue, et, via les opérations "Boule de Neige", la diffusion de l'information auprès des usagers.

Certains pharmaciens regrettent que des passages plus fréquents ne soient réalisés.

Via le comité de pilotage Modus Vivendi assure la liaison entre les différents intervenants. Enfin, Modus Vivendi accompagne les partenaires dans leurs démarches auprès des autorités communales nécessaires en préalable à l'introduction du Stérifix dans la commune. Ceci a été réalisé en début d'opération en ce qui concerne la commune d'Etterbeek..

5.2. Système d'approvisionnement

Suite aux nombreuses ruptures de stock et difficultés pour Modus Vivendi et les associations partenaires du projet à assurer de manière satisfaisante l'approvisionnement régulier des pharmacies, le système d'approvisionnement en Stérifix a été profondément modifié en 1997. En effet depuis cette année-là, ce ne sont plus les associations partenaires et usagers de drogues qui sont responsables de l'approvisionnement des pharmacies, mais celui-ci est assuré par deux grossistes -répartiteurs, PCB et le Groupe Phardib. En janvier 1997, une enquête effectuée auprès de 172 pharmaciens sur les communes de Schaerbeek, Bruxelles, et Forest avait en effet montré que 88% des pharmaciens préféraient ce système d'approvisionnement. Depuis les pharmaciens peuvent commander par courrier électronique les Stérifix auprès de ces deux firmes, et sont ainsi livrés dans les heures qui suivent cette commande. Phardib et PCB couvrent 83% des pharmacies participant au projet.

Comme mentionné plus haut, les ruptures de stock sont rares. Elles dépendent certainement de la capacité de Modus Vivendi à les prévenir en approvisionnant régulièrement les grossistes. Cependant, Modus Vivendi rencontre des difficultés à obtenir des informations précises de ces grossistes, tant en ce qui concerne l'état de leur stock que la distribution. Cette contrainte constitue une lacune majeure du système. Cette situation, est similaire à celle identifiée au cours de l'exercice précédent.

Parmi les commentaires concernant le nouveau système d'approvisionnement, on note que 9% des pharmaciens regrettent qu'il n'y ait que deux grossistes distributeurs. Parmi les autres distributeurs qui seraient souhaités, on note ASMA. Les pharmaciens qui se plaignaient de ne pouvoir s'approvisionner chez Multipharma ne mentionnent plus ce problème. Les ruptures de stock (voir I.1.5) sont mentionnées plus fréquemment parmi les pharmaciens s'approvisionnant chez PCB qu'au groupe Phardib.

Suite à des ruptures de stock chez les grossistes, Modus Vivendi est parfois amené à approvisionner directement un certain nombre de pharmacies.

5.3. Recrutement des nouveaux pharmaciens

Suite au constat effectué au cours des années précédentes de l'efficacité de loin supérieure du mode de recrutement par contact personnel, celle-ci fut la méthode principale retenue pour cette année.

Au cours de cette année une opération de recrutement fut effectuée sur le territoire de la commune d'Etterbeek. Cette opération devait comporter la visite de tous les pharmaciens. En réalité, 26 des 39 officines (67%) que compte la commune ont été visitées. Les visites ont été effectuées par des jobistes, usagers ou ex-usagers de drogues, recrutés par les associations partenaires du projet. Le taux de réponse favorable parmi ces pharmaciens est relativement bas puisque seuls 5 (19%) pharmaciens contactés à Etterbeek ont accepté de participer.

5.4. Diffusion de l'information auprès des usagers, pharmaciens, médecins généralistes

Le renforcement du système de diffusion de l'information auprès des usagers, ainsi que recommandé dans les rapports des deux dernières années, ne furent pas mis en place.

La diffusion des informations auprès des communes qui participent depuis un certain temps est relativement bon puisque l'enquête montre que sur l'ensemble des pharmaciens contactés, 211, soit 66%, connaissent le projet. Par contre, dans les communes non "démarchées" comme Etterbeek, le taux de connaissance de l'opération est peu élevé.

	Connaissent l'opération
ANDERLECHT (n=24)	86%
BRUXELLES (n=75)	70%
ETTERBEEK (n=26)	28%
FOREST (n=20)	84%
IXELLES (n=31)	72%
MOLENBEEK (n=26)	76%
SAINT GILLES (n=27)	69%
SAINT JOSSE (n=14)	93%
SCHAERBEEK (n=64)	80%
UCCLE (n=10) ⁵	100%
TOTAL (n= 317)	66%

Les opérations "Boules-de-neige" se sont révélées être d'excellents moyens de transmission d'information, mais celles-ci ne permettent de rencontrer qu'une tranche de la population des usagers de drogues.

Une information et un Stérifix bilingue ou en langue néerlandaise permettraient également une meilleure diffusion dans cette communauté.

Des autocollants, résistants à l'eau, à apposer sur les vitrines des pharmaciens participant n'ont pas été développés.

5.5. Information et feed-back aux pharmaciens

Au total 127 pharmaciens ont demandé le rapport 1999. Parmi ceux-ci, 87 sont des participants à l'opération. En dépit de la demande de plus de la moitié des pharmaciens participant, les informations spécifiques pour les usagers de drogues, telles que brochures sur les hépatites n'ont pas été fournies systématiquement.

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les attentes des différents partenaires ont été analysées à travers les enquêtes auprès des pharmaciens, usagers de drogue et associations de terrain.

La mission de Stérifix est claire à travers les objectifs énoncés et répond à un besoin de santé publique exprimé par tous les intervenants et bénéficiaires du projet, usagers de drogue, pharmaciens, et associations partenaires du projet.

Le nombre total de Stérifix vendus au cours de cette année correspond à la vente de 49000 seringues, ce qui représente par rapport à 1998 à une diminution de 19%

⁵ Seules les pharmacies qui participaient en 1998 ont été visitées.

Le taux de participation des pharmacies participant au projet est stable en dépit des efforts effectués pour le recrutement de nouveaux partenaires. En moyenne, 45% des pharmacies visitées dans chaque commune participent à l'opération. Cette enquête n'a cependant pas atteint toutes les pharmacies partenaires des communes du projet. L'attitude des pharmaciens vis-à-vis du projet en fonction de leur participation au projet. Cependant dans l'ensemble, 80% d'entre eux estiment que la réduction des risques fait partie de leur rôle d'acteur de santé publique. En quatre ans, le projet s'est étendu de 5 à 11 communes de l'agglomération bruxelloise. L'extension géographique effectuée en 1998 et en 1999 à trois nouvelles communes s'est révélée cependant être un échec relatif.

Il existe une corrélation évidente entre l'accessibilité à la méthadone et celle au Stérefix. Le nombre de pharmaciens qui acceptent de distribuer de la méthadone est cependant supérieur à celui des pharmaciens qui distribuent le Stérefix.

L'opération de démarchage a permis de recruter 27 pharmacies soit 20% des participants.

Septante-neuf pour-cent (79%) des UDI rencontrés à travers les opérations Boules-de-neige connaissent le produit, et 73% disent l'avoir acheté au moins une fois. Ces chiffres sont en légère progression par rapport aux années précédentes et témoignent d'une bonne transmission de l'information au sein de ce groupe.

Le système d'approvisionnement rencontre la satisfaction de 91% des pharmaciens. Les ruptures de stock sont cependant rapportées par 35% des pharmaciens, mais rares.

Le contenu des pochettes est incomplet de l'avis de 22% des pharmaciens

Les facteurs limitant au succès de l'opération ont été identifiés et en découlent les recommandations suivantes qui pour la plupart étaient déjà présentées lors de l'exercice précédent :

1. Il est nécessaire de poursuivre les contacts directs avec les pharmaciens afin d'éviter les abandons.
2. Modus Vivendi doit améliorer son système d'approvisionnement des répartiteurs et suivre au plus près les stocks disponibles auprès de ceux-ci afin d'éviter toute rupture de stock.
3. Les pharmaciens participants devraient recevoir automatiquement des brochures d'information à destination du public des usagers de drogues.
4. La diffusion de dépliants d'information auprès des usagers doit être intensifiée via les médecins généralistes, centres spécialisés et autres canaux de distribution à identifier ainsi que par les opérations Boule-de-neige.
5. La visibilité des pharmaciens qui participent devrait être améliorée afin de permettre aux usagers de les identifier aisément.
6. Le contenu des pochettes devrait être amélioré par l'adjonction de préservatifs et d'acide ascorbique, voire filtres et cuillères.
7. Le bilinguisme des pochettes devrait être introduit afin de permettre d'atteindre plus de pharmaciens et d'usagers.
8. Des solutions alternatives doivent être développées sur Bruxelles afin d'assurer un meilleur accès durant les nuits et jours fériés, par des comptoirs, ou des distributeurs de seringues.

Annexe : questionnaire

CCLA, Les ANTENNES LAMA, INFOR-DROGUES, Le PROJET LAMA et sa succursale d'Anderlecht et SePSUD

EVALUATION OPERATION STERIFIX / BRUXELLES

Année 1999

QUESTIONNAIRE PHARMACIENS

DATE:

Enquête effectuée par: _____ (nom de l'association partenaire)

Nom de l'enquêteur : _____

PHARMACIE :

CACHET DU

PHARMACIEN:

Nom: _____

Adresse Rue et No: _____

Code Postal: Bruxelles (Commune) _____

Téléphone: 02/ _____

Connaissez-vous le Stérifix ?

OUI **NON**

(Si la réponse est NON

(i) expliquez le Stérifix

(ii) allez directement à la question 15)

Avez-vous déjà participé à Stérifix?

OUI **NON**

2.1. Si NON, Pourquoi ?

(Si la réponse est NON allez directement à la question 15)

2.2. Si OUI, DEPUIS /PENDANT combien de temps : -----

1. Participez-vous, actuellement, à Stérifix ?

OUI **NON**

POURQUOI ?

2. Vendez-vous le Stérifix :

A LA DEMANDE UNIQUEMENT :

VOUS LE PROPOSEZ SYSTEMATIQUEMENT :

LES DEUX :

3. Quel est l'état de votre stock aujourd'hui ?.....Stérifix

4. Entre JANVIER 1999 et Décembre 1999, combien de Stérifix avez-vous vendus ?

(si vous pouvez, remplissez par mois, sinon **donnez le total**, sinon, donnez une estimation par mois)

MOIS	NOMBRE	MOIS	NOMBRE
Janvier 1999		Juillet 1999	
Février 1999		Août 1999	
Mars 1999		Septembre 1999	
Avril 1999		Octobre 1999	
Mai 99		Novembre 99	
Juin 99		Décembre 99	
		TOTAL	

5. Nombre de Stérifix vendus en moyenne par mois :

(réel ou estimé)

6. Vous approvisionnez-vous en Stérifix chez

GROUPE PHARDIB :
PCB :
AUTRE Spécifier _____

7. Que pensez-vous de l'organisation de l'approvisionnement par les distributeurs / répartiteurs

SATISFAISANT
INSUFFISANT

POURQUOI?

8. Avez-vous eu des ruptures de stock? OUI : NON :

10.1 .Si OUI :

SYSTEMATIQUEMENT
FREQUEMMENT
RAREMENT
EXCEPTIONNELLEMENT

10. Modifiez-vous, par rapport à sa description sur la pochette, le contenu du Stérifix que vous vendez?

PARFOIS
JAMAIS
TOUJOURS

11. Quelles modifications introduisez-vous?

NOMBRE DE SERINGUES (spécifier)
STERETS
EAU STERILE
PRESERVATIFS :
AC ASCORBIQUE/CITRIQUE :
AUTRE Spécifier

12. Quel est votre prix de vente du STERIFIX tel que vous le vendez? _____

13. Appliquez-vous une surtaxe pendant les horaires de garde ? OUI : NON :

14.1. Si Oui, de Combien ? _____

14. Désirez-vous poursuivre ou débuter votre participation à cette action : OUI : NON :

POURQUOI?

15. Vendez-vous des seringues, autres que Stérifix, à des usagers de drogue ? OUI : NON :

-Combien par semaine environ ?
-Si NON, pourquoi ?

16. Avez-vous des patients sous méthadone ? OUI : NON : Si OUI Combien ?

.....

17. Avez-vous des patients sous Temgésic® ? OUI : NON : Si OUI, Combien ?

.....

18. Avez-vous des patients sous une autre substitution ? OUI : NON : Si OUI, laquelle ?

.....

Si OUI, combien ?

19. Limitez-vous le nombre de patients sous méthadone ? OUI : NON : Si OUI, à combien ?.....

Combien en avez-vous aujourd'hui ?

20. La méthadone prescrite est-elle

PRISE DANS VOTRE OFFICINE SI OUI, COMBIEN DE PATIENTS
 EMPORTEE EN DEHORS DE L'OFFICINE SI OUI, COMBIEN DE PATIENTS

21. En cas de nouvelle demande de délivrance de méthadone, prenez-vous systématiquement contact avec le médecin prescripteur avant de décider d'accepter ou non ? OUI NON

Pourquoi ?

22. Désirez-vous recevoir des documents d'information (produits et hépatites, SHOOTER PROPRE ? adresses de centres etc..) pour les usagers de drogue à distribuer /exposer dans votre officine ?

OUI : NON :

23. Que répondez-vous aux propositions suivantes :

		TOU T A FAIT VRAI	PLUTO T VRAI	NE SAIT PAS	PLUT OT FAUX	TOU T A FAIT FAU X
1.	Je rencontre souvent des toxicomanes dans mon officine	1	2	3	4	5
2.	C'est le rôle du pharmacien de participer à la réduction des risques liés à l'usage de drogue	1	2	3	4	5
3.	Les toxicomanes sont des clients comme les autres	1	2	3	4	5
4.	Je ne souhaite pas avoir des toxicomanes dans ma clientèle	1	2	3	4	5
5.	Le Stérifix est vendu au prix juste	1	2	3	4	5
6.	Le Stérifix est incomplet	1	2	3	4	5
7.	Le Stérifix est source de problèmes dans votre officine	1	2	3	4	5
8.	Le Stérifix attire les toxicomanes dans votre officine	1	2	3	4	5
9.	Le Stérifix réduit les risques de transmission des infections à risque chez les toxicomanes	1	2	3	4	5
10.	Le Stérifix ne sert à rien, et la vente de seringues normales est suffisant pour la réduction des risques	1	2	3	4	5
11.	La vente du Stérifix correspond à votre rôle d'acteur de santé publique	1	2	3	4	5

10. Seriez vous d'accord d'avoir devant votre pharmacie un distributeur de seringues

LA NUIT UNIQUEMENT : OUI NON

LE JOUR ET LA NUIT : OUI NON

11. Désirez-vous recevoir un rapport de l'opération 1999 OUI NON

12. Connaissez-vous le comptoir d'échange de seringues LAIRR, DUNES-Samu social OUI NON

(expliquez, ce que c'est, les heures d'ouverture et donnez un dépliant)

13. Avez-vous d'autres commentaires / suggestions etc..

Nous vous remercions de votre participation

